

Quand le risque se fait opportunité : la gestion des inondations fluviales comme occasion d'affirmation des agglomérations urbaines. Enjeux et perspectives

When the risk becomes opportunity: flooding as possibility for urban agglomerations to affirm themselves in local governance

Silvia Bruzzone¹, Lisa Levy¹, Marie Fournier²

¹Université de Tours

²CNAM

RESUME

Si pour certaines villes, la compétence « Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations « GEMAPI » - récemment créée par la loi MAPAM - peut représenter une charge supplémentaire qui va peser sur des ressources déjà affaiblies, d'autres – en particulier métropoles et agglomérations de jeune constitution - n'auront pas attendu la nouvelle réglementation pour s'approprier le sujet et le considérer comme une opportunité pour s'affirmer en tant que pivot de la gouvernance locale. Issu du travail de recherche actuellement en cour dans le cadre du projet STAR-FLOOD, la communication se concentre sur la Seine au Havre, la Loire à Nevers et le Var à Nice. Elle analyse comment, dans les trois cas, le lien être risque et projet urbain se construit et vise à tirer quelques conclusions sur la place de la politique du risque dans le cadre de la gouvernance urbaine au sens large.

ABSTRACT

If for some cities, the competence "Management of aquatic and flood prevention "GEMAPI " - recently created by the MAPAM law - may represent an additional burden that will impact on already weak resources, others have not waited for the new regulation to appropriate the subject and consider it as an opportunity to assert themselves as a hub of the local governance. Based on the research work currently done within the STAR-FLOOD project, the paper focuses on the Seine at Le Havre, the Loire at Nevers and Var in Nice.

It analyzes how, in the three cases, the link between flood risk and the urban project is made. It also draws some conclusions about the role played by flood risk policy in the wider context of urban governance.

MOTS CLES

GEMAPI, inondations, risque, métropoles, opportunités, gouvernance

Sous l'influence de la réglementation européenne et nationale (décentralisation), le domaine de gestion du risque d'inondation est en plein essor. Dans ce cadre, la nouvelle compétence GEMAPI, créée par la loi MAPAM en janvier dernier, donne une place centrale aux villes et aux agglomérations urbaines.

Si pour certaines villes, cette compétence peut représenter une charge supplémentaire qui va peser sur des ressources déjà affaiblies, d'autres n'auront pas attendu la nouvelle réglementation pour s'approprier le sujet et le considérer comme une opportunité pour s'affirmer, en particulier en contexte de reconfiguration institutionnelle.

Le projet STAR-FLOOD, actuellement en cours dans six pays Européens, vise à proposer des mesures pour renforcer la gouvernance des agglomérations urbaines en matière de gestion des inondations. Pour cela, il procède par une analyse des différentes stratégies mises en œuvre au niveau local pour faire face aux inondations : défense, prévention, mitigation, gestion de la crise et retour à la normale. L'idée défendue est qu'une ville sera plus résiliente si une pluralité de stratégies sont appliquées simultanément et si elles sont coordonnées et intégrées entre elles.

Dans le cadre de ce projet, l'équipe française est actuellement engagée sur trois cas d'étude : la Seine au Havre, la Loire à Nevers et le Var à Nice. Ces trois contextes présentent des enjeux différents en matière d'inondation, du point de vue géomorphologique (crues lentes/crues rapides), comme du point de vue de sa prise en charge par les instances publiques.

Toutefois, malgré ces différences, on peut constater dans les trois terrains d'étude une dynamique commune. Bien avant l'introduction d'une « compétence GEMAPI », dictée par l'Etat, ces villes se sont déjà volontairement engagées dans des politiques de gestion des inondations : elles se construisent une compétence dans ce domaine, (re)définissent les contours de la problématique et s'efforcent de fédérer les parties prenantes autour de cela. Selon notre thèse le risque d'inondation peut donc représenter une opportunité pour les métropoles et communautés d'agglomération – en particulier lorsqu'elles sont de récentes constitution – de s'affirmer en tant que pivot de la gouvernance locale ou au moins renforcer leur poids dans la compétition entre les différents acteurs.

Cette nouvelle « compétence inondation » avant la lettre peut passer par différents mécanismes ou opportunités : une prise de compétences fortes en matière de gestion des inondations capables de concurrencer les services de l'Etat ; la promotion d'une étude diagnostique-action de grande ampleur qui place l'agglomération à la tête d'une politique relativement innovante ; l'intégration du risque d'inondation dans un projet d'intérêt national de développement économique et social sur lequel la métropole vise à construire son projet de demain.

La communication analyse comment, dans les trois cas, le lien être risque et projet urbain se construit et vise à tirer quelques conclusions sur la place de la politique du risque dans le cadre de la gouvernance urbaine au sens large.

BIBLIOGRAPHIE

- Barroca B., Hubert G. (2008), Urbaniser les zones inondables, est-ce concevable ?, *Développement durable et territoires*, Dossier 11 <http://developpementdurable.revues.org/index7413.html>
- Gralepois M. (2012), *Face aux risques d'inondation. Entre prévention et négociation ?*, Presses de la Rue d'Ulm, "Collection Sciences durables", Paris.
- Reghezza-Zitt M., Sanseverino-Godfrin V. (2012), Aménagement durable des territoires soumis à de fortes contraintes : enjeux et perspectives à travers l'examen des outils juridiques. L'exemple de la basse vallée du Var (06), *Annales de géographie*, Vol. 3 n° 685, p. 242-265.